

FORMATION TRAVAIL EN HAUTEUR - PORT DU HARNAIS ^{THPH7H}

Présentiel - Synchron

Les chutes de hauteur constituent l'une des premières causes d'accidents du travail graves et mortels dans l'Union Européenne. Les chutes à partir d'échafaudages occupent une place importante dans ces statistiques. Des dispositions visant à réduire ces accidents ont été adoptées par la directive 2001/45/CE transposée en droit français par le décret n° 2004-924 du 1er septembre 2004, relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur et à la formation des personnels concernés.

Objectifs

Sensibiliser le personnel aux risques représentés par le travail en hauteur (structures diverses, nacelles, échafaudages, toitures, pylônes, terrasses). Informer sur les différents types de matériels existants et les règles de mise en place pour les protections contre les chutes. Savoir

Public Visé

Tous publics

Pré Requis

Savoir parler, lire et écrire le français. Satisfaire à des conditions

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Connaître les principales protections collectives et leurs conditions d'utilisation.
Connaître les conditions et limites d'utilisation des E.P.I. contre les chutes de hauteur
Savoir reconnaître et éviter toute situation qui pourrait conduire à la réalisation d'un secours complexe
Savoir exploiter un point d'ancrage et une ligne de vie (verticale et horizontale)

Blocs de Compétences

FORMATION THÉORIQUE

Les règles et principes fondamentaux du travail en hauteur

- Définition des travaux en hauteur,
- Calculs théoriques d'une chute,
- Réglementations applicables, responsabilités des opérateurs.

Les équipements de protections collectifs

- Définition, composition, mise en oeuvre, vérification, utilisation, repliement ou démontage,
- Les consignes d'utilisation des échafaudages,
- Gardes corps,
- Filets antichute (le contrôle avant utilisation),
- Les échelles à crinoline.

Les dispositifs de protection par assujettissement

- Longes fixes ou réglables,
- Cordes,
- Les ancrages (fixes et mobiles),
- Ligne de vie temporaire horizontale et verticale (pose et utilisation).

Les équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur

- Les harnais d'antichute (mise en place),
- Les longes et connecteurs,
- Les systèmes de liaisons antichute,
- Les absorbeurs d'énergie.

FORMATION PRATIQUE

Le contenu pourra varier selon les attentes des participants,

- La vérification des EPI antichute, des cordages, longes, connecteurs...,
- Les points d'ancrages et leur contrôle,
- Utilisation des E.P.I. antichute (mise en oeuvre) lors de différentes situations : nacelle, échafaudage, structures métalliques, maintien au poste de travail, déplacement en hauteur,



2T FORMATION

- Montage, démontage et utilisation d'échafaudages roulants,
- Les techniques de base lors des déplacements sur terrasse, échelle, échelle crinoline, pylône équipé...
- Les techniques de base lors des déplacements sur toiture terrasse, structure métallique...

Méthodes pédagogiques

Exposés étayés par des diaporamas, des films, des exercices, des études de cas. Remise d'un support de formation. Questions réponses. Mise en situation sur une plate-forme pédagogique contenant les

Moyens pédagogiques

Afin d'être au plus près des conditions de travail, le formateur privilégie l'utilisation du matériels fournis par l'entreprise. Dans le cas contraire,

Qualification Intervenant-e-s

Formateurs professionnels titulaires d'une formation à la pédagogie

Méthodes et modalités d'évaluation

Une attestation avec avis sera délivrée aux stagiaires qui auront participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques

Modalités d'accessibilité handicap

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée



Durée

7.00 Heures **1** Jour



Contactez-nous !

Antoine HEUZEY
Directeur Commercial et Administratif

Tél. : 06 16 10 72 17
Mail : a.heuzey@2tformation.fr